

INFOLETTRE

NO 8

FÉVRIER 2021



AQDR Mékinac

301, rue St-Jacques, Local 218-A

Sainte-Thècle, Qc. G0X 3G0

Téléphone: 418-289-2880

Télécopieur: 418-289-2881

Courriel: aqdrmekinac@infoteck.qc.ca

Site internet: aqdrmekinac.org

Sommaire

⇒ Information: Nouvelles règles servant à déterminer la contribution pour adultes hébergés

Page 1

⇒ Bilan des mesures du « petit déconfinement » au Québec

⇒ Saint-Valentin

Page 2

Sommaire

⇒ Vaccin contre la maladie à coronavirus (COVID-19) Aperçu

Page 3

⇒ Descriptif de l'AQDR Mékinac: c'est quoi l'AQDR Mékinac?

⇒ Québec abolira certains frais de consultation en pharmacie et ajoutera des services.

Page 4

Nouvelles règles servant à déterminer la contribution pour adultes hébergés.

Des changements majeurs pour le calcul de la contribution

Voici quelques unes des déductions et exclusions au 1er janvier 2021 (source: RAMQ)

Déductions et exclusions

- Le montant pour une **résidence principale** passe de 40 000 \$ à **235 401 \$**.
- Le montant total pour les **biens** passe de 1 500 \$ à **2 500 \$** pour une personne seule et de 2 500 \$ à **5 000 \$** pour une famille.
- Le montant de 10 000 \$ pour une **automobile** est ajouté.
- Le montant pour les **avoirs liquides** demeure à 2 500 \$ pour une personne seule et passe de 2 500 \$ à **5 000 \$** pour une famille.

Autre modification

Régime enregistré d'épargne-retraite (REER)

Ce montant est maintenant **exclu** jusqu'à l'âge de **65 ans**.

Voici les montants maximums mensuels pour 2021 selon le site Web de la RAMQ

- Chambre individuelle : 1 966,20 \$
- Chambre à 2 lits : 1 642,50 \$
- Chambre à 3 lits ou plus : 1 223,70 \$

Les montants mensuels maximums varient selon le type de chambre, individuelle ou à deux ou trois lits et sont indexés à tous les 1er janvier de chaque année.

Comment demander une exonération de la contribution?

Si vous n'avez jamais effectué de demande d'exonération, vous trouverez toutes les informations nécessaires pour procéder et également un outil de simulation pour le calcul de la contribution avant d'effectuer votre demande. *Voir le lien ci-dessous.* Également, dans tous les établissements de santé, un membre du personnel peut vous aider à compléter le formulaire de demande d'exonération, vous devrez cependant apporter avec vous tous les documents et renseignements qui vous seront demandés pour compléter la demande.

[Hébergement en établissement public | Régie de l'assurance maladie du Québec \(RAMQ\) \(gouv.qc.ca\)](http://Hébergement en établissement public | Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) (gouv.qc.ca))

Bilan des mesures du «petit déconfinement» au Québec

« La bataille n'est pas finie » : le premier ministre François Legault était clair mardi, lors de son point de presse : la situation demeure difficile pour le personnel hospitalier de la province. Le gouvernement a annoncé quelques allègements qui s'appliqueront selon le code de couleur des régions.

- Les commerces, les centres commerciaux, les salons de coiffure et les musées pourront rouvrir leurs portes à compter du 8 février, et ce, partout au Québec.
- Le couvre-feu est maintenu, puisqu'il s'avère efficace pour le moment, selon le premier ministre. Le couvre-feu pourrait toutefois être modifié le 22 février.
- Le télétravail demeure obligatoire.
- Les restaurants, les théâtres et les cinémas demeurent fermés en zone rouge.
- Les activités extérieures pourront reprendre : en zone rouge, 4 personnes de 4 résidences différentes pourront y prendre part. En zone orange, des groupes de huit personnes seront permis.
- Les rassemblements privés dans les maisons demeurent interdits partout au Québec
- Le gouvernement permettra aux étudiants des cégeps et des universités de suivre une partie de leurs cours en présentiel. « Notre objectif, c'est que les étudiants puissent s'y rendre au moins une fois par semaine », a déclaré le premier ministre. « Je pense aussi que c'est nécessaire pour la santé mentale de nos jeunes qui, dans certains cas, suivent des cours en ligne depuis 11 mois. Il est temps qu'ils revoient leurs amis et leurs profs », a-t-il ajouté.

Déplacements entre les régions : le premier ministre a confirmé que les autorités ne distribueront pas de conventions, mais il demande tout de même d'éviter les déplacements non essentiels.

Des exceptions s'appliqueront dans les 6 régions suivantes : la Côte-Nord et le Nord-du-Québec. Ces régions, qui sont moins touchées par la COVID-19, basculeront au niveau d'alerte orange.

- Les théâtres, cinémas, restaurants et les salles d'entraînement rouvriront dans ces six régions dès le 26 février.

Le couvre-feu sera plus souple : il débutera à 21h30, contrairement à 20h pour les régions en zone rouge.

Source : Journal Le Devoir, Sandrine Vieira, 2 février 2021



L'Amour avec un grand Δ ,
L'Amour interdit,
L'Amour à L'infini,
L'Amour impénétrable,
L'Amour insaisissable,
L'Amour qui fait pleurer,
L'Amour qui fait rêver.
Joyeuse St-Valentin!

Vaccins contre la maladie à coronavirus (COVID-19) :

Aperçu

Les vaccins contre la COVID-19 sont sûrs et efficaces. Toutes les personnes qui vivent au Canada pourront se faire vacciner gratuitement au cours de l'année 2021.

Afin de limiter la propagation de la COVID-19 au Canada et de sauver des vies, les mesures de santé publique demeureront en vigueur jusqu'à ce qu'une vaste couverture vaccinale soit réalisée.

Liste des vaccins autorisés

[Vaccin de Pfizer-BioNTech contre la COVID-19](#)

[Vaccin de Moderna contre la COVID-19](#)

Consultez chaque vaccin autorisé pour en savoir plus sur :

- les ingrédients et les allergies;
- le fonctionnement;
- la méthode d'administration;
- les effets secondaires possibles.

Groupes qui seront immunisés en priorité

Toutes les personnes qui vivent au Canada auront accès à un vaccin sûr, efficace et gratuit contre la COVID-19 en 2021.

La campagne de vaccination a commencé. Au cours de l'année 2021, elle sera étendue à l'ensemble de la population à mesure que nous recevons plus de vaccins.

Les doses destinées à l'ensemble de la population seront livrées à des moments différents. Dans le cadre de l'approche progressive que le Canada a adoptée pour la distribution des vaccins, nous recevrons tout d'abord un nombre limité de doses, qui seront administrées en priorité aux personnes à risque élevé.

Groupes à risque élevé prioritaires

- les résidents de milieux de vie communs et le personnel qui fournit des soins aux aînés;
 - les adultes âgés de 70 ans ou plus : la priorité sera accordée aux adultes de 80 ans ou plus, puis, à mesure que l'approvisionnement augmente, l'âge limite sera réduit par tranches de 5 ans jusqu'à l'âge de 70 ans;
 - les travailleurs de la santé qui sont en contact direct avec des patients, y compris ceux qui travaillent dans les établissements de soins de santé ainsi que les préposés aux services de soutien à la personne;
- les adultes des [communautés autochtones](#).

À mesure qu'augmente l'approvisionnement en vaccins contre la COVID-19 et en fournitures connexes, la campagne de vaccination devrait être étendue aux groupes suivants :

- les travailleurs de la santé qui n'étaient pas inclus dans la phase initiale de la campagne;
 - les résidents et personnel de tous les autres milieux de vie communs, comme les refuges pour sans-abris, les établissements correctionnels et les logements pour les travailleurs migrants;
- les [travailleurs essentiels](#) qui font face à des risques additionnels parce qu'ils maintiennent les services assurant le bon fonctionnement de la société.

Source: [Aperçu : Vaccins contre la maladie à coronavirus \(COVID-19\) - Canada.ca](#)



Descriptif de l'Organisme AQDR Mékinac
(Association Québécoise de Défense des droits des personnes
retraitées et préretraitées de Mékinac)

Le 15 février 1980, accréditée par le bureau national de l' Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées, l'AQDR Mékinac devient la première section à voir le jour en Mauricie. **40^{ième} anniversaire en 2020.**

Depuis sa fondation, l'AQDR Mékinac a toujours poursuivi deux objectifs majeurs:

- 1- Défendre les droits économiques, sociaux, politiques et culturels des aînés.
- 2- Assurer l'amélioration de la qualité de vie des personnes retraitées de la MRC Mékinac en partenariat avec les intervenants du milieu.

Pour nous rejoindre: 301, rue Saint-Jacques, Local 218-A, Sainte-Thècle, Qc. G0X 3G0

Téléphone: 418-289-2880, Courriel: aqdrmekinac@infoteck.qc.ca,

Site web: www.aqdrmekinac.org

Agence du Programme PAIR



Pour devenir membre de l'AQDR Mékinac (Association Québécoise de Défense des droits des personnes Retraitées et préretraitées de Mékinac) Coût: 20.00\$. Contacter la secrétaire au bureau : 418-289-2880 du lundi au jeudi de 7h30 à 12h00 et de 12h30 à 15h30.

⇒ **Avis aux membres il serait important de nous fournir votre adresse courriel (par téléphone ou courriel) ainsi nous pourrions vous communiquer les informations pertinentes.**

Québec abolira certains frais de consultation en pharmacie et ajoutera des services

Depuis 25 janvier 2021, certains frais de consultations professionnelles en pharmacie tels que prescrire des médicaments pour une condition mineure, prolonger une ordonnance ou substituer un médicament seront gratuits a annoncé, M. Christian Dubé, ministre de la Santé et des Services sociaux.

Dans un même communiqué, il a également annoncé que des nouvelles activités professionnelles pourront être exécutées par les Pharmaciens depuis le 25 janvier 2021 ce qui élargira les services offerts à la population.

Plus précisément, les modifications réglementaires favoriseront l'accessibilité aux nouvelles activités professionnelles des pharmaciens en éliminant les contributions financières pour ces activités en pharmacie. Actuellement, les citoyens qui se présentent à la pharmacie doivent déboursier une partie du coût des services du pharmacien pour ses activités professionnelles, comme la prolongation ou l'ajustement d'une ordonnance ou encore la prescription pour des affections mineures. Ces services seront désormais offerts gratuitement à tous les citoyens, que ceux-ci soient assurés par le régime public ou par un régime privé.

L'abolition de ces frais représente un investissement total de 17 M\$ par année pour le gouvernement. Cette décision du gouvernement permettra de favoriser le décloisonnement de la profession des pharmaciens et, surtout, aura comme impact de réduire l'attente pour consulter un médecin et obtenir une prescription.

Pour prendre connaissance des services présentement en vigueur et des changements qui sont effectifs depuis le 25 janvier 2021 prochain. Voici le lien:

[Améliorer l'accès aux soins de santé en première ligne - Le gouvernement abolit les frais pour plusieurs services pharmaceutiques \(quebec.ca\)](https://www.quebec.ca/actualites/actualites-santee/ameliorer-laccs-aux-soins-de-sant-e-en-premiere-ligne-le-gouvernement-abolit-les-frais-pour-plusieurs-services-pharmaceutiques)